



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARTS PLASTIQUES

SESSION 2025

Partie orale de l'épreuve : pratique et culture plastiques

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

À remplir par le professeur et à transmettre au plus tard 15 jours avant les épreuves

Nom du Professeur :

Nom, Prénom du candidat :

Établissement :

Description sommaire en une page, des grandes étapes du travail de la classe attestant de l'authenticité du projet présenté par le candidat.

Projet de l'élève : Le projet abouti à visée artistique présenté est constitué, en fonction de la nature de la démarche, d'une ou plusieurs réalisations plastiques (maximum quatre) et d'un dossier qui le documente. **Chaque réalisation doit être visée par le professeur.**

Éléments constitutifs du dossier : (sélection d'esquisses, de réalisations préparatoires, de photographies, de traces des évolutions, démarche engagée, ...). La forme et les données du dossier sont libres, dans la limite raisonnable de pouvoir être rassemblées et transportées dans un format du type « raisin » et de 5 cm d'épaisseur.

Forme et données matérielles du carnet de travail :

Signature du professeur

Visa du chef d'établissement